



Trois questions à
M. Pascal LEBARD,
Directeur Général
de Sequana,
Président d'Antalis
et d'Arjowiggins

Pourquoi Sequana s'est-il lancé dans une politique globale de RSE ?

Nous voulions d'abord mieux gérer les risques liés aux sujets environnementaux, sociaux ou éthiques, et avions besoin d'un cadre unique et cohérent qui fixe les priorités pour toutes les entités de production et distribution. Par ailleurs, les attentes clients étant fortes et le poids de l'énergie dans nos coûts étant important, cette politique nous permet d'identifier et de créer de nouvelles opportunités. Enfin, il s'agit aussi de répondre aux obligations réglementaires françaises en termes de reporting sur les données extra-financières.

Sur quels sujets d'environnement vous concentrez-vous ?

Notre politique est globale et s'est concentrée sur huit initiatives structurées autour de quatre piliers : la gouvernance, les ressources naturelles, les relations humaines et l'offre produit. En matière d'environnement, nous avons renforcé la gestion de notre chaîne d'approvisionnement afin d'éliminer les approvisionnements à risque et d'augmenter la part de matières premières "responsables", traçables et d'origine légale. Deux autres initiatives concernent l'énergie avec l'amélioration des procédés de consommation d'énergie afin d'augmenter leur efficacité énergétique et développer la part des énergies renouvelables d'une part et l'eau, avec l'amélioration des systèmes de gestion de la consommation d'eau et de la qualité des rejets d'autre part. Enfin, dans un contexte de demande croissante pour des produits éco-responsables, nous développons de nouveaux produits et services comme le papier bureau blanc 100% recyclé ; nous communiquons alors sur leurs

performances écologiques afin d'informer et d'éduquer les consommateurs. Nous pensons avoir un devoir et une responsabilité de prescripteur vis-à-vis de nos clients afin de les orienter vers des produits et des services écologiquement responsables.

Pourriez vous nous donner quelques exemples où des critères environnementaux ont été pris en compte par vos clients ou par vous-même dans le choix de vos fournisseurs ?

De plus en plus de ces critères environnementaux apparaissent dans les appels d'offre et influent sur les choix de nos clients, parmi lesquels Axa et Allianz où cette analyse a été prépondérante, mais il y en a de plus en plus. De notre côté, nous avons exclu certains fournisseurs de pâte à papier en Asie par exemple, parce que les conditions sociales dans lesquelles ils exercent ainsi que leur implication dans la déforestation sont trop éloignées des valeurs qui guident notre groupe.

édito

2013, nouvelle année, nouveaux enjeux

L'année 2012 a été une année de consolidation des pratiques environnementales dans les entreprises, car la crise qui touche le monde entier conduit chacun à se recentrer sur l'économie par la réduction des gaspillages, la recherche de business models moins gourmands en ressources, l'efficacité énergétique... Cette consolidation a réduit le foisonnement des initiatives et recentré les entreprises sur le déploiement des actions les plus prometteuses à moindre coût.

L'année 2013 démarre avec de nouveaux enjeux : la préparation de l'accord mondial de 2015 sur le climat, dont la France a pris la tête, devrait mobiliser gouvernements, scientifiques, ONG et entreprises dès cette année.

En France, les travaux sur la biodiversité et le débat sur la transition énergétique pourraient tirer parti des expériences des entreprises membres d'EpE.

Meilleurs vœux à tous et à l'environnement pour 2013 !

Claire Tutenuit
Délégué Général



Trois questions à
M. Massih NIAZI,
Directeur Général
de Primagaz

Quelle est l'ambition de Primagaz dans ce nouveau monde énergétique ?

Primagaz souhaite relever le défi de l'énergie de la maison de demain. La France a traduit le paquet climat-énergie dans l'habitat par des mesures telles que la RT2012, le dispositif des certificats d'économies d'énergie ou le diagnostic énergétique des bâtiments. Primagaz est idéalement placé pour accompagner cette transition énergétique dans l'habitat rural. Le gaz est une énergie fossile mais elle est stockable, moins émettrice de CO₂ que le fioul et très complémentaire des énergies renouvelables qui ne peuvent garantir un approvisionnement énergétique en continu.

Comment le développement durable est-il intégré à votre stratégie ?

Primagaz doit changer. Nous avons placé le développement durable au cœur de cette

stratégie de changement car c'est un levier de mobilisation très efficace. Dans une logique « bottom-up », nous avons engagé l'ensemble de nos collaborateurs dans notre démarche, à travers la constitution de green teams. Chaque site a été visité avec un membre du comité de direction afin de sélectionner les priorités pour nos collaborateurs et lancer des initiatives. La stratégie qui en découle s'articule autour de trois axes : créer de la valeur additionnelle ; réduire notre empreinte environnementale en chassant les gaspillages ; agir partout et localement tous ensemble.

Votre activité était principalement de vendre du gaz, comment conciliez-vous cet objectif avec la réduction des émissions ?

En France, la consommation énergétique diminue de 3 à 4% par an. Seuls 700 000 foyers consomment du GPL tandis que 4 millions consomment encore du fioul. Nous focalisons donc notre attention sur des relais de croissance nés de diversification technologique et énergétique. Pour cela, nous allons continuer d'aider nos clients à diminuer leur empreinte carbone avec de nouvelles offres énergétiques tout en nous appuyant sur le dispositif des Certificats d'Economies d'Énergie. Ce marché offre encore de réelles perspectives.

Question ouverte

L'épuisement des réserves d'énergies fossiles sera-t-il la réponse au changement climatique ?

Le débat sur la transition énergétique s'ouvre en France, et le message le plus fréquent des acteurs est la perspective d'une hausse des prix des énergies, que ce soit l'électricité ou les énergies fossiles. Cette hausse a plusieurs causes, presque toutes liées à l'environnement :

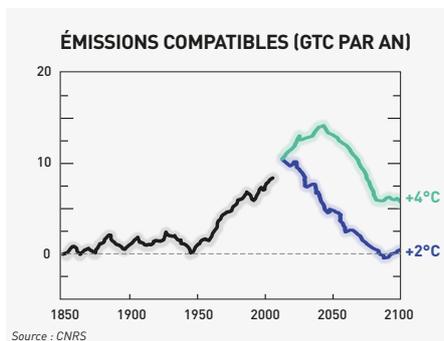
- le coût croissant des énergies fossiles, pétrole et gaz, lié à l'épuisement de leurs réserves et à une exploitation toujours plus coûteuse ;

- le coût de la réduction des émissions de CO₂ liées à l'usage des énergies fossiles, dont le développement des énergies renouvelables, les améliorations des réseaux et les capacités de stockage d'énergie nécessaires pour s'adapter à leur intermittence ;

- les coûts de la sécurité et de la modernisation du parc nucléaire ainsi que du traitement futur des déchets.

Le premier argument est aujourd'hui le plus répandu pour expliquer aux acteurs l'intérêt d'économies d'énergies plus poussées.

La tentation est ainsi grande de réduire l'ambition du développement des énergies renouvelables, en effet significativement plus coûteuses que le nucléaire et les énergies fossiles, puisque leur principale justification est la réduction du changement climatique. Après tout, la raréfaction du pétrole et du gaz ne suffira-t-elle pas à limiter l'effet de serre ? La réalité est tout autre : aujourd'hui, les découvertes et l'exploitation de gaz et pétrole non conventionnels font baisser les prix du gaz aux



USA ; le gaz remplace ainsi le charbon pour la production d'électricité, faisant à son tour baisser le prix mondial du charbon et accroissant même en Europe la production d'électricité à partir de charbon, donc les émissions de gaz à effet de serre.

Ce constat pose la question de l'urgence comparée de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la recherche de solutions à la rareté des énergies fossiles, pétrole, gaz et charbon. Où est la vraie rareté ?

La contribution française aux travaux du prochain rapport du GIEC, prévu en 2014, donne une réponse : pour maintenir l'accroissement moyen de la température de l'atmosphère en-dessous de +2°C, il faut que les émissions cumulées de l'humanité restent en dessous de 350 milliards de tonnes de carbone (GtC) au total entre 2010 et 2080, puis qu'elles se réduisent, donc que l'humanité absorbe ou

stocke du CO₂ au lieu d'en émettre. Ce plafond passe à 800 GtC cumulées d'ici 2080 si l'on accepte un réchauffement moyen de +4°C.

L'Agence Internationale de l'Énergie, pour sa part, publie les réserves prouvées d'énergies fossiles estimées par les acteurs du secteur. Leur total se monte aujourd'hui à plus de 1000 GtC, voire à plus de 5000 GtC si l'on prend en compte les réserves potentielles et non conventionnelles.

Comment comprendre ces chiffres ? Ils indiquent que la rareté la plus contraignante est la capacité d'absorption du CO₂ par l'atmosphère, non celle des ressources fossiles.

En bref, compter sur la rareté du pétrole et du gaz pour maîtriser le climat serait un leurre ; au contraire, si nous résolvons le défi de la maîtrise du climat, il n'y aura pas de pénurie d'énergies fossiles.

Ce retournement de perspective éclaire d'un jour nouveau les questions du débat énergétique, de la hausse des prix de l'énergie et de la négociation internationale. Les membres d'EpE l'ont bien compris ; c'est pourquoi ils ont une attitude volontariste sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les leurs et celles des consommateurs, comme le montre la publication récente des Actions Climat des Entreprises.

Claire Tutenuit, Délégué Général
Damien Leonard, Responsable
du pôle Energie-Climat

Dialogues

Climat-Energie

- EpE a publié « **Actions Climat des Entreprises, pratiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre des membres d'EpE** » ; ce recueil a été présenté au public lors d'un petit déjeuner-débat qui s'est tenu chez Saint-Gobain le 15 novembre dernier en présence du Président Pierre-André de Chalendar et de plusieurs dirigeants et experts d'entreprises membres d'EpE. Il est disponible en ligne sur <http://www.epe-asso.org/publ/actions-climat-entreprises>

- Damien Leonard est intervenu sur les transitions énergétiques à la conférence sur « Les nouveaux visages du parc culturel durable » organisée par le Parc de la Villette le 8 novembre.
- Damien Leonard a représenté EpE lors de la Conférence de l'UNFCCC à Doha début décembre.

- EpE et trois de ses membres ont participé au colloque organisé par l'Ademe en octobre 2012 sur les Plans Energie-Climat Territoriaux.

Environnement

- Le plan d'engagement d'EpE dans le cadre

de la Stratégie Nationale de la Biodiversité (SNB) a été validé et officialisé le 17 décembre par le MEDDE.

- Claire Tutenuit a coordonné le numéro de la série Responsabilité et Environnement des Annales des Mines consacré à la biodiversité. Suite à cette publication, EpE sera partenaire du Rendez-Vous des Annales des Mines organisé le **31 janvier 2013 à l'École des Mines**.

Du côté des membres

- Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau membre : le groupe PPR.

- Le 28 novembre, la Caisse des Dépôts et Consignations a lancé la Mission Économie de la Biodiversité, confiée à sa filiale la Société Forestière.

Du côté du WBCSD

- Le WBCSD vient de publier son rapport annuel sur les actions 2012. Intitulé « Accelerate Now », ce rapport invite à dépasser la prise de conscience sur les enjeux de durabilité pour passer à l'action à plus grande échelle. Disponible : www.wbcsd.org

Les membres d'EpE

AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • ARCELORMITTAL • AXA • BASF FRANCE • BAYER FRANCE • BECITZEN • BNP PARIBAS • CAISSE DES DÉPÔTS • CEMENTS CALCIA • DELOITTE • EADS • ÉCONOMIE D'ÉNERGIE • EDF • ERM FRANCE • GDF SUEZ • LA POSTE • LAFARGE • MARSH • MICHELIN • MOBIVIA • PPR • PRIMAGAZ • PSA • RENAULT • REXEL • RTE FRANCE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SEQUANA • SIA CONSEIL • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SUEZ ENVIRONNEMENT • TOTAL • VALLOUREC • VEOLIA ENVIRONNEMENT • VESUVIUS • VINCI


entreprises pour l'environnement

La Lettre d'EpE N°27 - Janvier 2013

Retrouvez cette lettre et tous les travaux d'EpE sur www.epe-asso.org
Directeur de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris
Tél : +33 1 49 70 98 50 - Fax : +33 1 49 70 02 50
Abonnement - désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Imprimé sur papier recyclé ou sur votre papier